



FICHE TECHNIQUE

KEIM DOLOMIT

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

Enduit minéral de lissage prêt à l'emploi, universel, pour l'intérieur, part organique < 3 %. Ses charges de marbre dolomitique blanc lui confèrent un pouvoir garnissant maximal ainsi qu'une mise en oeuvre particulièrement aisée.

2. DOMAINE D'APPLICATION

KEIM Dolomit sert au ragréage de surfaces entières sur enduits ou sur béton ainsi que pour les rebouchages partiels. KEIM Dolomit peut être utilisé sur les murs et les plafonds et sur supports minéraux, organiques et mixtes.

3. PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

- Application universelle
- peut être appliqué sur une partie ou sur la totalité de la surface
- manipulation aisée
- peut être tiré à zéro
- peut être très facilement poncé
- très garnissant
- minéral
- odeur neutre

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT:

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------|
| - Densité: | ca. 1,7 - 1,8 g/cm ³ |
| - Part organique: | < 3 % |
| - pH: | environ 9 |
| - Granulométrie maximale: | 0,1 mm |
| - épaisseur de couche max.: | 4 mm |

CLASSEMENT:

- | | |
|--|--|
| - Diffusion de vapeur d'eau (valeur sd): | ≤ 0,02 m pour une épaisseur de couche d'environ 1 mm |
|--|--|

TEINTES:

blanc

4. INSTRUCTIONS DE MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DU SUPPORT:

Les supports doivent être secs, propres et exempts d'huile, de graisse, de poussière et autres substances contaminantes. Les supports en béton et en enduit doivent être complètement secs et durcis. Pour les supports en béton, une humidité résiduelle maximale de 3 % ne doit pas être dépassée.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE:

La température ambiante et du support pendant l'application et le séchage doit être ≥ 5 °C.

FICHE TECHNIQUE – KEIM DOLOMIT

CONSOMMATION:

environ 1,8 kg/m² pour une épaisseur de couche de 1 mm.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles sont à déterminer avec exactitude par des essais sur chantier.

PRÉPARATION:

L'enduit de lissage est prêt à l'emploi. Appliquer en fine couche à la lisseuse et respecter une épaisseur maximale d'application de 4 mm. Reboucher au préalable les imperfections les plus profondes. En cas d'entoilage, appliquer une première couche (env. 2 mm), maroufler la toile à l'aide d'une lisseuse ou d'un rouleau sec, puis éliminer les excédents d'enduit. Après séchage de la 1^{ère} couche, appliquer la seconde couche à la lisseuse.

RECOUVREMENT:

Remarque :

Après le ponçage et le dépoussiérage minutieux de la surface de l'enduit, il est recommandé d'appliquer une impression avec KEIM Soliprim. L'application doit se faire au rouleau et non à la brosse.

Couche de finition :

KEIM Dolomit peut être recouvert avec toutes les peintures intérieures au silicate KEIM.

TEMPS DE SÉCHAGE:

Recouvrable au plus tôt après 8 heures (à 23°C et 50% HR). En cas d'humidité relative de l'air et/ou d'épaisseur des couches plus élevées et/ou de températures plus basses, le séchage est retardé en conséquence.

NETTOYAGE DES OUTILS:

Nettoyer immédiatement à l'eau.

5. CONDITIONNEMENT

Quantité par conditionnement	Unité	Nombre par palette	Type de conditionnement
18	kg	33	seu

6. STOCKAGE

Durée de stockage max.	Conditions de stockage
12 mois	au frais hors gel Garder les récipients hermétiquement fermés

7. ÉLIMINATION

Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.

Nomenclature déchets: 08 04 10

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Se référer à la fiche de données de sécurité. Valeur limite de l'UE pour ce produit .

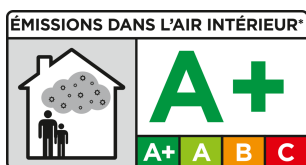
Ce produit contient : - g/l de COV.

CODE GIS:

9. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Les projections sur les surfaces environnantes doivent être immédiatement éliminées avec de l'eau.
Il est interdit de mélanger le matériau avec des produits n'appartenant pas au système ou avec des produits complémentaires appartenant à d'autres systèmes.

10. CERTIFICATS & LABELS DE QUALITÉ



Les valeurs et propriétés mentionnées sont le résultat d'un travail de développement intensif et d'expériences concrètes. Nos recommandations écrites et orales ont pour but d'aider à la sélection de nos produits et ne constituent pas un rapport juridique contractuel. Plus particulièrement, elles ne libèrent pas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'assurer eux-mêmes, avec le soin habituel du secteur, de l'adéquation de nos produits en relation avec l'usage prévu. Les règles générales de la construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications visant à améliorer le produit ou son utilisation. La publication de cette édition rend caduques les éditions précédentes.